

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES
POUR LE PROJET DE LOI 124

LE 15 NOVEMBRE 2005

Du programme éducatif à une démarche éducative
un non sens!

Déposé par les membres du personnel éducateur
du CPE la Boîte à Soleil

Résumé

- ▶ Non à l'entrée des enfants de quatre ans au pré scolaire;
- ▶ Le programme éducatif a-t-il encore sa place?

Article 5

Nous les éducatrices, sommes déstabilisées et insécurisées face à la démarche éducative que propose le projet de loi. Où est la place du programme éducatif? A-t-il encore sa place? Qu'est-ce qu'une démarche éducative??? Une intention? Une action?

Article 4

Si on nous enlève le programme éducatif, serons-nous encore reconnues? Surtout avec la clientèle que vous visez (0-3 ans) pour les CPE. Que voyez-vous de plus au préscolaire qu'on donne déjà en CPE pour l'enfant. Au CPE nous favorisons:

- Plus d'observation
- Plus de dépistage
- Plus d'encadrement
- Plus d'écoute
- Plus de temps alloué à chaque enfant (ration de 1 pour 10)

Notre encadrement, nos objectifs de la journée sont établis selon les besoins ressentis du groupe (ex: besoin de bouger, d'être seul, de liberté...). Est-ce qu'on peut garder l'enfant dans sa Petite Enfance?

Avec la perte des enfants de quatre ans, combien de postes seront perdus? En plus de l'ajout des dépenses reliées aux pertes de ces emplois. Et la relève (les étudiants en petite enfance), quelle place a-t-elle? Vers quoi d'autre se diriger? Le soutien pédagogique en étant aboli, où irons-nous chercher du support à nos démarches, nos interventions??

En remarquant les changements apportés à notre travail, savez-vous vraiment l'impact de ces changements? Savez-vous vraiment le but et les objectifs de notre travail? Si non, nous vous invitons à venir passer une journée ou plus dans notre milieu de vie et celui de l'ENFANT.